

RÉSERVATIONS

Inscriptions selon l'ordre arrivée, car les places sont limitées dans le M'Musée du Vin.

Date limite d'envoi des réservations : le **16 Octobre 2026**.

Mme, M
Adresse Ville..... Code Postal
Tel..... Email.....
Souhaite être à la table de
Inscrit Personne(s) à **75 €** par personne
Ci-joint un chèque/virement de € à l'ordre du Conseil de Échansons

Choix de règlement des inscriptions :

- ☐ **Chèque** à l'ordre du Conseil des Échansons de France
- ☐ **Virement** au compte du Conseil des Échansons de France en précisant « Chapitre » et votre Prénom et Nom.

IBAN : FR76 3000 4008 9200 0210 5415 421

Intitulé : ASS CONSEIL DES ECHANSONS DE FRANCE

Bulletin de réservation à retourner avant le 16 Octobre dans tous les cas

à : **Thierry SUTTER, Grand Hérault, 72 Rue de Lévis, 75017 Paris**

Les bulletins non accompagnés de paiement ne seront pas pris en considération.

En cas d'empêchement au dernier moment, nous vous conseillons de vous faire représenter, les places ne pouvant être remboursées 5 jours avant la date du Chapitre.

Les participants sont susceptibles d'être photographiés et leurs photos visibles sur le site des Échansons. Si vous ne souhaitez pas être pris en photo, cochez cette case et signalez-le au photographe ☐

CONSEIL DES ÉCHANSONS DE FRANCE
CHAPITRE DES VENDANGES

SAMEDI 24 OCTOBRE 2026

Sur les pas de Brillat-Savarin



**Au M'Musée du Vin
5 Square Charles Dickens 75016 Paris**



CHAPITRE DES VENDANGES

PROGRAMME DU SAMEDI 24 OCTOBRE 2026

18h30 Accueil par les Dignitaires du Conseil des Échansons de France
19h00 Cérémonie d'Intronisation suivie de l'Apéritif
20h00 Dîner inspiré du célèbre gastronome français **Brillat-Savarin**
Tenue correcte souhaitée

Rendez-vous au M'Musée du Vin
5 Square Charles Dickens – 75016 Paris

Le menu est conçu et préparé par le chef Jérôme Barbier du M'Musée du Vin. Les plats sont accompagnés des vins sélectionnés pour vous par le Grand-Pipetier.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INTRONISATIONS

Pour un parrainage ou une intronisation, les demandes doivent être adressées par courrier au plus tard le 10 Octobre 2026 à **Thierry SUTTER, Grand Héraut, 72 Rue de Lévis, 75017 Paris** (et non au Musée) accompagnées :

- du CV de l'Impétrant
- du texte d'éloge de l'Impétrant (maximum 10 lignes)
- du règlement de 250 € par chèque à l'ordre du Conseil des Échansons

Comme les Éloges des impétrants seront lus face au public, il est impératif de se limiter à dire l'essentiel **en 10 lignes** pour maintenir le public en attention.

